



CDT GESTION

L'Expertise

NOTRE ACTIVITÉ

L'**Expertise** et la **Gestion** auprès des CSE est notre activité depuis de nombreuses années.

Nous intervenons en parfaite connaissance des règles de présentation des comptes du CSE depuis les ordonnances Macron (septembre 2017).

Deux types d'interventions :

- **Gestion** : celle-ci est conforme à toutes les préconisations et respect des normes pour tout contrôle URSSAF, soit à la demande de nouveaux élus ou du chef d'entreprise ;
- **Certifiée** : un de nos cabinets d'expertise comptable affilié interviendra pour valider vos comptes.

Nos différentes implantations sur la France nous ont permis de créer un vrai réseau de partenariats avec des juristes et des experts comptables, afin de répondre au mieux à l'exigence de nos clients.

Chaque dossier est suivi par UN SEUL INTERLOCUTEUR, facilitant ainsi la relation.

DE LA GESTION INTÉGRALE (Comptes, Audits, Présentation, Missions Légales, Formations),
A LA GESTION « au coup par coup » suivant les besoins du CSE.
Nous répondons à vos demandes par un devis clair et précis.

NOTRE DEVISE :

- Répondre à vos demandes en nous adaptant à vos besoins.
- Faire des choses simples.
- Être réactif.

NOS MARQUES



- ▶ Le logiciel ICEGEST est développé par le groupe CDTGESTION pour le compte des CSE et adapté à leurs besoins.
- ▶ Notre application est évolutive selon les demandes de nos clients et respecte les normes en vigueur.



- ▶ Le site internet CE-INFO.NET est développé par le groupe CDTGESTION pour le compte des CSE et des TPE.
- ▶ Ce site regroupe de multiples réductions auprès d'un très grand nombre d'acteurs du tourisme.

Logiciel de Gestion et Comptabilité des CSE (Cloud)

TROIS questions à se poser :

- Êtes-vous en mesure de présenter chaque année, un BILAN D'ACTIVITÉ de votre CSE de façon simple et rapide ?
- Êtes-vous en mesure de vérifier les prestations consommées, salarié par salarié ?
- Êtes-vous en mesure de préparer votre budget des ASC, en fonction des actions que vous avez menées l'année précédente de façon rapide et efficace ?

ICEGEST vous facilite la gestion.

La Gestion des œuvres sociales n'est pas la comptabilité du CSE (Fonctionnement et ASC).

La Gestion touche au respect des normes ACCOS et à l'obligation de présenter en fin d'année ou en fin de mandat un **BILAN D'ACTIVITÉ**.

Ce bilan est obligatoire.

Toutes les prestations servies par le CSE aux salariés doivent être détaillées par un historique des ventes, par salarié, par type de présentation, par période, etc...

Notre application de Gestion a été réalisée pour être complète, simple d'usage et adaptable aux spécificités de votre CSE.

Notre application de gestion a été pensée avec des anciens élus en évitant les « usines à gaz » onéreuses et complexes.

La prise en main du logiciel se fait grâce à une **formation de 2 jours** et surtout une **assistance permanente durant l'année sans coût supplémentaire**, donc pas de surprise budgétaire.

L'acquisition de ce logiciel est indépendante de toutes autres prestations de comptabilité et contrôle de gestion effectué par le cabinet sur devis.

CDTGESTION est aussi un organisme de formation déclaré à la préfecture d'Ile de France sous le numéro 11 755286475

Nous intervenons pour vos besoins en formation **des élus**, formation à la **gestion**, formation à la **comptabilité**, formation au **droit**, formation **SSCT** en sachant que chaque intervention est réalisée par les meilleurs professionnels, membres affiliés ou sous convention de CDTGESTION.

Quelques exemples de formations :

- Gestion générale du CSE
- Perfectionnement des élus
- Secrétaire du CSE
- Trésorier, mission comptable et budgétaire
- Les Activités Sociales et Culturelles, normes ACOSS
- Règlement intérieur du CSE
- S'initier à la lecture des comptes de l'entreprise
- La Base de Donnée Economique et Sociale (BDES)
- La comptabilité d'un CSE

CDTGESTION, c'est aussi votre interlocuteur pour les missions légales et stratégiques

Une mission légale ou stratégique est souvent compliquée à faire comprendre au responsable de la société qui le considère comme une non confiance de son CSE.

Ce n'est pas le cas....

Il est important aux élus de bien comprendre son entreprise et d'avoir accès aux informations légales qui doit lui être mis à disposition (BDES).

Nos prérogatives sont les mêmes que celles attribuées aux commissaires aux comptes.

Les missions sont financées à 100% par l'entreprise.

Nous menons nos missions dans le respect des sociétés auditées, afin que la mission se déroule dans un climat des plus sereins pour les élus et l'entreprise.

Cabinets Franchisés

CDT GESTION BRETAGNE : 22, 29, 35, 56

CDT GESTION 49 : 36, 49, 72

CAMEMA SARL : 59

Cabinets Affiliés

UN COMITÉ POUR MOI : 40, 65, 33

E-SYNERGIE : 64

Cabinets sous Convention

Cabinet d'expertise Comptabilité des Olonnes : inscrit à l'ordre des experts comptables Pays de Loire (85)

Cabinet LOGIRUN : notre développeur informatique pour site internet (85)

VOTRE CONTACT



SASU CDTGESTION

Siège social : 10 rue du colisée – 75008 PARIS

✉ : direction@cdtgestion.fr

☎ : 06.14.02.09.86

N° Formateur 11 75 52864 75

<http://cdtgestion.fr/>